



SCOLAIRE

Craintes et contraintes liées à la crise sanitaire, incertitudes sur le nombre de classes..., l'année scolaire 2020/2021 a débuté tambour battant ce 1^{er} septembre, marquée par son lot d'émotions, et donc quelques ombres au tableau...

5 CRISE SANITAIRE

Covid-19 : masque ou pas masque ?

12 FACEBOOK

Toute l'actualité locale en temps réel via @VilleSassenage

20 CULTURE

Médiathèque : prenez-en de la graine !

Bellavia

menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Garde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY

Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

Garage Reynaud-Dulaurier

PEUGEOT

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

à SASSENAGE avec terrasse ombragée

Le Tablier Bariolé

Restaurant

Cuisine actuelle et de saison
Ambiance confortable et chaleureuse

Tél. 04 76 56 34 54 - www.letablierbariole.com

OUVERT tous les midis et soirs
sauf samedi midi, dimanche soir, lundi toute la journée, et mercredi soir

Corinne et Gerald Carbone
48, rue François Blumet à Sassenage

GARAGE-AUTO

SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES

PRÊT DE VÉHICULE

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM



TOP GARAGE

Paysagiste

Entreprise qualifiée

JMA
Espaces Verts

50%
réduction
au créateur d'emploi

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'encrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Depuis 40 ans à votre service
à Sassenage



Atelier mécanique et carrosserie

DELTA GARAGE

CONVERSO

TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - Réseaux - Démolition
Voirie - Génie Civil - Recyclage
Balayage - Services

MASE

13, avenue Général de Gaulle 38450 VIF
04 76 72 52 11 / contact@converso-tp.com

f i

NOUVEAU LAVAGE

Programmes Premium
Libre service 24/7



RENAULT La vie, avec passion

Lambert Automobiles

DACIA

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

f

PHARMACIES DE GARDE

• lundi 5 octobre

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans
04 76 27 09 21

• lundi 12 octobre

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua
04 76 26 65 72

• lundi 19 octobre

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis avenue de Romans,
04 76 27 52 26

• lundi 26 octobre

Pharmacie des Cuves,
Place louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• lundi 2 novembre

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans
04 76 27 09 21

ETAT CIVIL

• NAISSANCES

01/08 Livia RODRIGUEZ
02/08 Julian CHEVILLARD
07/08 Tessa MOURIER
19/08 Layanna FAUSTIN

• MARIAGES

07/08 Alexandre CHARLOT
et Lise SERRE
21/08 Gilles GUILLAUD
et Laurence GARRIDO
22/08 Jérôme GILLET
et Manon D'ERCOLE
31/08 Richard MATHIEU
et Daba DIOUF
05/09 Christophe PARRADO
et Sandrine PEILLEX
11/09 Erwann GIACONELLA
et Manon CHAFFARD
12/09 Florian MASTROMAURO
et Anne HYVERT
12/09 Henrique CARVALHO
et Stéphanie NACRE

12/09 Frédéric PILAREK
et Caroline UFARTE
12/09 Hugo TROFA
et Salomé MANGIONE
12/09 Cédric JOUBERT
et Manon IDELON

• DÉCÈS

05/08 Georges BOLLORÉ
07/08 Armelle MOLLIÈRE
épouse BELLOEIL
07/08 Gérard HAUSSMANN
07/08 Yvonne BERTINO
09/08 Majida GUERBAA
28/08 Gesualda CATTANÉO
28/08 Jean-Paul DESCLAUX
30/08 Georgette GONON
07/09 Joseph GIARDINA
11/09 Laura MUNNIER

La réalité de la situation sanitaire ne donne pas lieu au doute : la Covid-19 a traversé l'été pour mieux s'installer dans nos vies... L'Isère figure parmi les toujours plus nombreux départements classés « zone de circulation active du virus », et Sassenage a malheureusement été amenée à l'expérimenter...

L'intrus s'est effectivement invité à l'école maternelle Vercors, valant à l'établissement d'être contraint à la fermeture, et à toute sa communauté (écoliers, enseignants et personnels communaux) d'être mise en quatorzaine.

Une quatorzaine finalement réduite à sept jours suite à l'assouplissement de cette mesure d'isolement par le gouvernement, et donc un retour à l'école anticipé pour tous, mais une rentrée qui aura largement été perturbée...

S'il est un autre sujet de préoccupation marquant cette reprise scolaire, c'est assurément l'inquiétude autour de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire des Pies, et l'attente d'une ouverture à Rivoire de la Dame ; les deux ayant été confirmées par l'Education nationale dès le 4 septembre, avec ce qu'elles impliquent comme changement...

Plus encore que les autres années, cette rentrée scolaire a donc occupé les esprits, le terrain, et les médias...

La crise sanitaire plane aussi sur le reste de l'actualité, du port du masque discuté par certains, aux incertitudes que la propagation du virus induit à bien des égards, notamment en matière d'organisation d'animations...

Mais la vie continue, autrement, et les sujets ne manquent pas pour l'illustrer...

D'ailleurs, pour suivre l'information locale en temps réel, la page 12 vous invite à rejoindre la communauté @VilleSassenage sur Facebook, pour rester en contact... sans avoir besoin de porter le masque !

Quand on vous dit que la crise nous hante !

Malgré ce ton léger et ce clin d'œil au contexte qui nous (pré)occupe, nous vous invitons sérieusement à rester mobilisé(e)s, car ce n'est qu'en continuant à respecter les consignes sanitaires que nous parviendrons tous ensemble à faire tomber les masques...

Prenez soin de vous et des autres !

La rédaction



SAMEDI 3 OCTOBRE DE 9H30 À 13H

**VENTE DE DOCUMENTS
RETIRÉS DES COLLECTIONS**

Devant l'entrée de la médiathèque l'Ellipse
(à l'intérieur en cas de pluie)

Port du masque obligatoire

ELLIPSE 5, Rue des Blondes • Tél. : 04 76 85 95 55
ellipse-mediathèque@sassenage.fr • <https://mediathèque.sassenage.fr>






**Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 262 octobre 2020**

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - **Rédactrice en chef** : Géraldine Ferronato - **Maquette** : Agence Connivence, Claix
Exécution graphique : Duilio Cusani - **Rédaction** : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet **Photos** : Service communication, DR, Pixabay - **Mise en page** : Déborah Basset, Duilio Cusani, Nathalie Monnet - **Impression** : Imprimerie Courand & associés - **Distributeur** : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.



Vous habitez à Sassenage
depuis peu ? Bienvenue !

Le maire, Christian Coigné,
et le conseil municipal,
ont le plaisir de vous convier à la
réception d'accueil
des nouveaux arrivants,

Jeudi 26 novembre à 19h
Espace Henriette Gröll (hôtel de ville)

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

Inscrivez-vous via mairie@sassenage.fr
ou au 04 76 27 48 63 au plus tard le 13 novembre.



Covid-19 : masque ou pas masque ?

La Covid-19 n'a pas pris de vacances. Elle s'est même largement invitée dans l'actualité sassenageoise estivale avec, au cœur de la tourmente, l'obligation du port du masque...



Soucieux du relâchement constaté pendant l'été en matière de respect des consignes sanitaires, le maire, Christian Coigné, comme des dizaines de ses homologues, saisissait le préfet de l'Isère pour demander que soit pris un arrêté rendant le port du masque obligatoire sur les secteurs de la ville enregistrant une forte affluence.

Pris le 20 août, cet arrêté préfectoral entérinait donc cette injonction jusqu'au 30 septembre pour le parc de l'Ovalie, le site du Furon, le site des Cuves dans son ensemble (parking du pré des Cuves et chemin des Cuves jusqu'à la grotte), en plus des marchés de plein air (Glériates le vendredi, Bourg le dimanche) et autres braderies et vide-greniers.

« Nous avons fait valoir l'urgence et la nécessité de prévenir les comportements de nature à augmenter ou favoriser la propagation du virus, en ciblant précisément les sites propices aux rassemblements, où nous avons noté que le respect des règles sanitaires était moins observé », introduit le maire, Christian Coigné.

Mais voilà qu'une vingtaine de Sassenageois a saisi le tribunal administratif, contestant l'utilité d'une telle obligation au parc de l'Ovalie. Entre autres arguments défendus, la surface du parc qui faciliterait la mise en œuvre de la distanciation physique, en dénonçant dans le même temps une

situation aux antipodes sur la terrasse du restaurant implanté dans l'enceinte du parc, où les clients sont « au coude à coude ». Et la porte-parole de ce collectif d'invoquer également dans la presse, un arrêté infantilisant, une décision politique dénuée de sens, ou encore l'absence de cluster à Sassenage...

Suspension partielle de l'arrêté préfectoral

De l'équilibre fragile entre liberté individuelle et sécurité sanitaire collective, c'est bien ce sur quoi le tribunal administratif était appelé à se prononcer. Et vendredi 4 septembre après-midi, le juge des référés donnait raison aux requérants, suspendant l'application au parc de l'Ovalie de l'arrêté préfectoral ; lequel demeure néanmoins en vigueur sur les autres sites identifiés.

Une décision regrettée par le maire au regard du relâchement observé en plein air, du caractère intercommunal du parc de l'Ovalie, de sa forte fréquentation, et de la proximité induite pour les visiteurs sur les cheminements piétonniers...

« Cet arrêté n'avait rien d'infantilisant. Il incitait chacune et chacun à réfléchir à son comportement individuel et à son impact pour soi et pour les autres, dans un souci collectif de sécurité sanitaire. »

La Covid-19 au cœur de la rentrée

Ironie du sort, la Covid-19 s'est invitée à l'école maternelle Vercors, obligeant la fermeture de l'établissement dès lundi 7 septembre, pour une quatorzaine transformée en semaine suite à l'assouplissement annoncé par le gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Le 7 septembre toujours, un arrêté préfectoral obligeait le port du masque sur la voie publique autour des établissements d'enseignement, pour les plus de onze ans, sur tout le département...



FOCUS





Crédit photo : E. Vouriot

Ça s'est passé récemment...

1 Remise des clés des appartements de la résidence le Cresson d'or, jeudi 20 août **2** Animation « Faire connaître nos produits locaux », par des commerçants du Bourg, jeudi 27 août **3** Concours de boules, par l'USS Foot, terrain stabilisé, samedi 5 septembre **4** Forum des loisirs et des activités associatives, halle des sports Jeannie Longo, samedi 5 septembre **5** Randonnée du Furon, par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Sassenage, dimanche 6 septembre **6** Swing girls, « SurVoltées », Théâtre en Rond, jeudi 10 septembre **7** Centre de presse du Tour de France, Halle des sports Jeannie Longo, lundi 14 septembre **8** Inauguration de l'arboretum paysager du Château, et lancement du livre « Le parc du château de Sassenage. Un témoignage de l'histoire des jardins du Dauphiné » de Jérémie Dupanloup et Jérémie Curt, château de Sassenage, jeudi 17 septembre.

Rentrée scolaire : quelques ombres au tableau...



Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ambiance de cette rentrée scolaire était particulière... La persistance de la crise sanitaire et de toutes les inconnues qui l'accompagnent y sont pour beaucoup.

Depuis le mois de mars, les habitudes des écoliers ont été perturbées, notamment du fait que le présentiel n'était plus la règle. Et c'est donc dans un climat que l'on peut aisément qualifier de hors normes, qu'enseignants, agents municipaux, parents et enfants ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre, « presque » comme avant...

Entre autres faits marquants sur Sassenage, les écoles Rivoire de la Dame et des Pies étaient suspendues aux décisions d'ouverture et de fermeture de classes attendues de la part de l'Education nationale une fois le comptage des élèves effectué.

Puis, c'est l'école Vercors qui a fait parler d'elle ; la maternelle ayant effectivement été contrainte à la fermeture dès le 7 septembre, Covid-19 oblige. Autant de situations d'urgence et d'incertitudes pour tous les acteurs de la vie scolaire, imposant à chacun de faire preuve d'agilité et de compréhension.

Une rentrée sous surveillance



Mardi 1^{er} septembre, c'est le jour J. Parents et enfants sont un peu fébriles devant l'école. Comme à chaque rentrée, tous attendent de consulter les listes pour prendre connaissance de l'identité de l'enseignant(e), de la composition de la classe... De lointaine mémoire d'écolier, se retrouver avec ses ami(e)s a le mérite d'être rassurant quand tant d'autres nouveautés restent à découvrir !

Cette rentrée n'a donc pas dérogé aux habituelles émotions fortes et autres appréhensions.

Mais pour en rajouter un peu au caractère exceptionnel de cette édition 2020, notons que deux établissements sassenageois sont dans l'expectative... En effet, malgré

l'affichage des effectifs et de leur répartition, « tout peut encore changer ces prochains jours » puisqu'il est notamment question de l'ouverture d'une classe à Rivoire de la Dame, et de la fermeture d'une autre aux Pies. Deux actualités qui expliquent d'ailleurs que l'inspectrice de l'Education nationale soit sur place ce 1^{er} septembre aux côtés du maire, Christian Coigné, et de l'adjointe déléguée aux affaires scolaires, Christine Durand, pour compter les élèves, en rendre compte, et statuer sur le sort de ces classes. C'est dire si les enjeux sont importants...

À l'heure des comptes...

Depuis 2018, l'école Rivoire de la Dame comptait quatre classes seulement, avec

105 enfants environ. Les nouvelles habitations de Beurevoir ont eu pour effet d'augmenter ces effectifs. Pour cette rentrée, ils sont ainsi montés à 123, soit une moyenne de 30,75 élèves par classe avec, dans la plupart des cas, des triples niveaux.

Conscients des difficultés à venir, les parents d'élèves lançaient une pétition en juin, signée par 387 personnes, tandis que la Ville préparait cette rentrée avec l'Education nationale et menait un travail de fond auprès des familles pour dynamiser les inscriptions.

La (bonne) nouvelle de l'ouverture d'une cinquième classe tombe vendredi 4 septembre, impliquant donc l'arrivée d'un nouvel enseignant⁽¹⁾, mais aussi le renfort de l'équipe du personnel communal.

Aux Pies côté élémentaire, par contre, c'est l'inverse qui s'est produit. En 2019, l'école comptait en effet 298 élèves répartis sur 12 classes (soit une moyenne de 24,83 enfants par classe), contre seulement 277 cette année, abaissant ainsi la moyenne à 23,08. Un nombre jugé trop faible par l'Éducation nationale, qui fait aussi connaître le 4 septembre sa décision de fermeture d'une classe, au grand regret du maire, de l'adjointe déléguée aux affaires scolaires, ainsi que des enseignants, personnels communaux et parents d'élèves. C'est effectivement la douche froide au regard des contraintes et précautions imposées par la situation sanitaire...

(1) Au gré de ces mouvements d'effectifs, l'enseignant de la classe fermée aux Pies rejoint Rivoire de la Dame.



Quand la Covid-19 s'invite à l'école...

A l'école maternelle Vercors, c'est un tout autre scénario qui se joue : la Covid-19 a elle aussi fait sa rentrée !

La Ville et l'Education Nationale s'en remettent à l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour assurer le suivi et la gestion de la situation. Dimanche 6 septembre, il faut se résoudre à fermer l'école, et placer tout le

monde en quatorzaine (enfants, enseignants et agents de la Ville). L'arrêté préfectoral de fermeture est pris. Les parents sont immédiatement avisés de cette décision, et par ailleurs destinataires d'un courrier de l'ARS les sensibilisant à la vigilance et aux précautions à observer. Quatorzaine oblige, la fermeture de l'école s'entend jusqu'au 17 septembre inclus.

Sauf que... Entre-temps, le gouvernement

annonce la réduction de la durée d'isolement, faisant ainsi passer la fermeture obligatoire de l'établissement de quatorze à sept jours. Fort heureusement, la Ville avait rapidement diligencé la désinfection des locaux, et l'école maternelle Vercors rouvre donc ses portes dès lundi 14 septembre, tout du moins pour les classes de moyenne et grande sections, et jeudi 17 septembre, c'est au tour de la troisième classe de reprendre du service !



Au programme sanitaire de la rentrée

Si certaines règles ont été assouplies dans les établissements scolaires pour cette rentrée scolaire, notamment la distanciation physique, d'autres, comme le lavage des mains, sont restées d'actualité. S'il est une autre actualité notable au chapitre sanitaire de cette rentrée, c'est assurément l'obligation, édictée par arrêté préfectoral, et effective dès le 7 septembre sur l'ensemble du département de l'Isère, de porter le masque pour toute personne de plus de 11 ans « dans un périmètre maximal de 25 mètres devant les entrées et sorties des établissements d'enseignement et les lieux d'accueil de mineurs (écoles, collèges, lycées, crèches, accueil périscolaire...) ».

Au tableau des effectifs de rentrée...

Maternelle Pies : 6 classes (161 élèves)

Maternelle Hameau du Château : 3 classes (71 élèves)

Maternelle Rivoire de la Dame : 1 classe et demie (39 élèves)

Maternelle Vercors : 3 classes (81 élèves)

Total d'élèves en maternelle : 352 élèves (+ 1 élève par rapport à 2019)

Élémentaire Pies : 11 classes (277 élèves)

Élémentaire Hameau du Château : 6 classes (141 élèves)

Élémentaire Rivoire de la Dame : 3 classes et demie (84 élèves)

Élémentaire Vercors : 8 classes (167 élèves)

Total d'élèves en élémentaire : 669 élèves (- 19 élèves par rapport à 2019)

Total : 1021 élèves (1039 élèves en 2019)



Comment avez-vous appréhendé toute l'incertitude

entourant les modalités de cette rentrée 2020/2021 du fait de la crise sanitaire qui se poursuit, et avez-vous justement le sentiment d'avoir pu capitaliser sur l'expérience de la « première vague » pour faire preuve de l'agilité requise par la situation ? Avec les équipes du scolaire, nous avons pris le parti

d'anticiper la rentrée comme habituellement : réservation des créneaux pour les diverses activités (ludothèque, médiathèque, piscine et sport) et, bien entendu, nous attendions impatiemment le nouveau protocole sanitaire. Ce dernier a été substantiellement allégé, et ressemble finalement à celui déjà appliqué au quotidien dans les écoles. La différence réside dans le fait que tous les agents doivent porter un

masque dans l'enceinte de l'école. Finalement la « première vague » a été bien plus contraignante que ce qui nous était demandé en cette rentrée. Cependant, le virus est toujours présent, et nous devons plus que jamais rester vigilants. La fermeture de l'école maternelle Vercors nous l'a vite rappelé... (NDLR : lire ci-dessus « Quand la Covid-19 s'invite à l'école... »)

Apprendre à vivre autrement, c'est ce que nous a finalement enseigné cette crise sanitaire sans précédent. Pour autant, comment avez-vous concrètement concilié les contraintes induites, et la poursuite des projets en matière de vie scolaire ? Et quelles sont précisément les ambitions au programme de votre délégation pour cette année 2020/2021 ? La période de confinement a bien entendu impacté directement l'ensemble des

projets scolaires, qu'ils soient initiés par les enseignants, ou portés par la Ville. J'ai tenu à ce que soient maintenues à l'identique, pour cette nouvelle année, l'ensemble des dotations et subventions allouées aux projets pédagogiques. Idem pour la réalisation des travaux prévus initialement sur 2019/2020. Ainsi, aucun projet validé l'an dernier ne sera annulé. Par contre, avec l'appui de

TROIS QUESTIONS À... CHRISTINE DURAND, ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES

Bonne note pour « Sassenage en ligne » !

« Sassenage en ligne » remporte un franc succès auprès des familles puisque l'outil leur permet en effet de gérer avec souplesse leurs diverses démarches (inscriptions à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire, aux accueils de loisirs...).

Concrètement, toute nouvelle inscription scolaire est réalisée en mairie par le service scolaire qui, à cette occasion, procède, si les parents le souhaitent, à l'inscription à la restauration scolaire et/ou à l'accueil périscolaire.

Dès la première inscription, un dossier « famille » est créé, contenant les informations relatives aux parents (état civil, adresse, téléphone, profession, quotient familial, informations bancaires...),

à l'enfant (état civil, adresse, informations médicales...) et, par exemple, aux contacts ayant un lien avec la famille (personnes autorisées à venir chercher l'enfant, à contacter en cas d'urgence...). Pour les familles, la gestion est simplifiée, et la facturation est elle aussi facilitée.

Néanmoins, certains parents préfèrent continuer à s'adresser directement au service, mais peu importe finalement le canal : l'essentiel n'est-il pas que le service public réponde aux attentes et besoins de chacun ?

« Sassenage en ligne »... en chiffres !

Pour le service scolaire (garderie maternelle et élémentaire, étude et restauration) :

- **808 enfants** (619 familles) disposent d'un dossier permettant aux parents de gérer les réservations (garderie maternelle et élémentaire, étude, restauration...).
- **647 dossiers et inscriptions** aux activités réalisés en ligne, soit 1/3 du total de dossiers/inscriptions.
- Depuis la rentrée, **189 familles ont déjà effectué 348 modifications** sur les réservations de leur(s) enfant(s).

Alors, si ce n'est pas déjà fait, chers parents, rejoignez « Sassenage en ligne » pour faciliter vos démarches !

En effet, c'est pratique et simple d'utilisation : il vous suffit de contacter le service scolaire (ou enfance pour les centres de loisirs) afin de constituer votre dossier, puis de créer votre espace personnel en vous connectant au site internet de la Ville (sassenage.fr). Cliquez ensuite sur le pictogramme « Sassenage en ligne », puis choisissez « Créer mon espace personnel », et laissez-vous guider par cet outil intuitif !

SCOLAIRES

Monsieur le Maire, il m'importait d'initier de nouveaux projets, dont le principal portant sur la refonte du périmètre scolaire, effectivement nécessaire au regard du développement urbain. La poursuite du renouvellement du parc informatique figure aussi au rang de mes priorités.

Déjà largement exprimées en fin d'année dernière, les attentes d'ouverture d'une

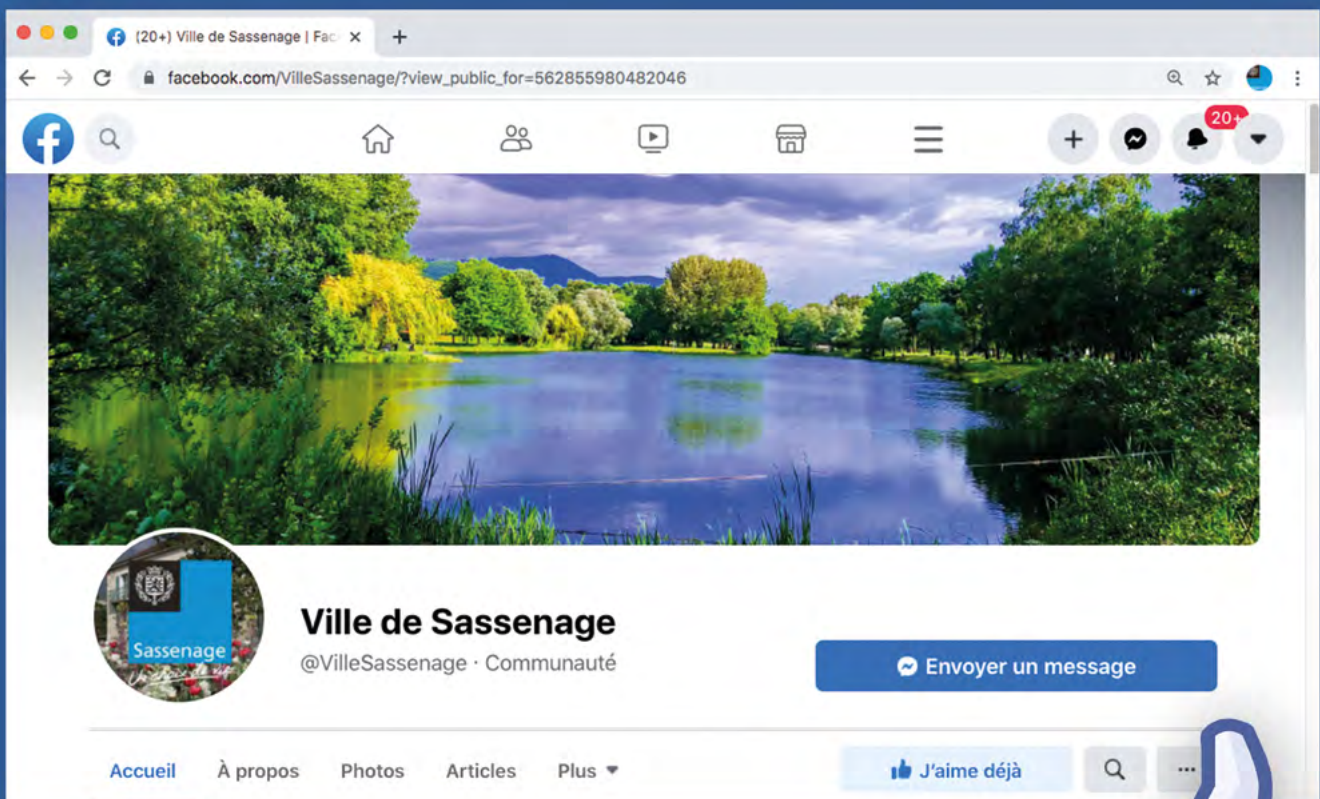
cinquième classe à l'école Rivoire de la Dame étaient vives en ce jour de rentrée. L'inspectrice de l'Education nationale vous accompagnait d'ailleurs, le maire et vous, pour la traditionnelle revue d'effectifs. Que vous inspirent ses conclusions rendues le 4 septembre concernant le nombre de classes (une fermeture aux Pies, une ouverture à Rivoire de la Dame) ?

C'est avec un grand soulagement que nous avons appris l'ouverture d'une cinquième classe à l'école Rivoire de la Dame. C'est le fruit d'un important travail de fond mené dès la fin d'année dernière, et je me réjouis vraiment de cette décision qui permettra d'offrir aux élèves, des conditions d'accueil et d'enseignement de qualité. En ce sens d'ailleurs, nous avons affecté des personnels communaux en renfort, pour

permettre également une gestion optimale des temps périscolaires. Notre action conjointe avec les enseignants et les parents d'élèves a porté ses fruits, et c'est une belle réussite collective ! Concernant la fermeture de la 12^{ème} classe aux Pies élémentaire, je la déplore sincèrement, en effet consciente de ses répercussions sur l'organisation mise en place, comme sur la continuité éducative qu'elle remet en cause.

Malgré toute notre action pour maintenir cette classe, cela n'a pas abouti, et c'est vraiment regrettable.

Restez en contact !
Pour suivre l'actualité locale
en temps réel,
rejoignez la communauté
@VilleSassenage
sur Facebook !



Et là, pas besoin d'être masqué(e) ! 😊

Subventions 2020

Voici les subventions attribuées par la Ville et le CCAS au titre de cette année, en complément des moyens par ailleurs mis à disposition (locaux, communication...).

Associations socioculturelles et diverses

ACADÉMIE DE DANSE CORPS ET GRAPHIE	44 000 €
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS	300 €
AMIS DU CHÂTEAU	600 €
AMITIÉS NATURE SASSENAGE	800 €
ART ET POTERIE MÉLUSINE	400 €
ATELIER PHOTOGRAPHIE SASSENAGEOIS	250 €
À VOS CARTES	300 €
CIE LES BLEUS DE SASSENAGE	400 €
CLUB TEMPS LIBRE	450 €
CONCILIATEURS MÉDIATEURS DU DAUPHINE	100 €
CONFRÉRIE BLEU VERCORS SASSENAGE	1 800 €
ENVIRONNEMENT ET NATURE À SASSENAGE ENS	8 200 €
F.N.A.C.A	500 €
GROUPE ITALIANISANT DE SASSENAGE	700 €
HYPE IN STYLE	8 500 €
INSTANT ZEN	300 €
LA CITÉ	13 500 €
LA ROUTE DE LA SOIE	250 €
LES CHŒURS DE SASSENAGE	400 €
LES CHŒURS EN FÊTE	300 €
LE SOLEIL SE LÈVE À L'EST	300 €
ORCHESTRE HARMONIE DE SASSENAGE	3 750 €
ROCK IN SASS'	250 €
SASSENAGE ENGLISH FRIENDSHIP	800 €
SASSENAGE PHILATÉLIE	250 €
SAUVETEURS SECOURISTES	3 600 €
SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE SASSENAGE	300 €
Total associations socioculturelles et diverses	91 300 €

Associations sportives

ACCA SAINT HUBERT	450 €
AMICALE BOULES	600 €
ARCHERS DE L'OVALIE	1 500 €
AS DESCHAUX	400 €
AS FLEMING	400 €
ASSOCIATION SPORT SANTÉ SASSENAGE.....	500 €
ATHLETIC CLUB SASSENAGEOIS	900 €
AVIRON	500 €
BADMINTON CLUB	2 500 €
BASKET USS	9 000 €
CLUB MONTAGNARD SASSENAGEOIS	660 €
CYCLOTOURISME USS	900 €
ÉCOLE DE PLONGÉE SASSENAGEOISE	200 €
ÉCOLE DE RUGBY FCG AMAZONES	1 500 €
FCG AMAZONES	8 800 €
FOOTBALL USS	22 000 €

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000 €
JUDO CLUB	6 900 €
KARATÉ CLUB	2 200 €
KEEP COOL SASSENAGE	350 €
LA REINE BLANCHE DE SASSENAGE	300 €
NATATION	10 000 €
OPEX 38	400 €
PÉTANQUE LOISIRS SASSENAGE	600 €
PLAN D'EAU DE L'OVALIE	800 €
PLONGÉE	1 000 €
ROLLER HOCKEY	1 000 €
SASSENAGE MARCHÉ NORDIQUE.....	300 €
TENNIS CLUB	4 500 €
TENNIS DE TABLE	5 200 €
TRUITE SASSENAGE	600 €
TWIRLING BÂTON	3 000 €
VOLLEY	500 €
Total associations sportives	91 460 €

Scolaires

SCOLAIRE : PROJETS PÉDAGOGIQUES	10 000 €
SCOLAIRE : DDEN	150 €
SCOLAIRE : PROJETS CULTURELS	8 040 €
SCOLAIRE : AUTRES (sorties scolaires, Noël, coins nature) ...	9 350 €
Total scolaires	27 540 €

Sass'Partage

SASS'PARTAGE - Fonctionnement	15 070 €
SASS'PARTAGE - Charges de personnel	33 000 €
Total Sass'Partage	48 070 €

UNION COMMERCIALE	2 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT 2020	260 370 €

Subventions exceptionnelles

Exceptionnelles non affectées	2 000 €
Total subventions exceptionnelles 2020	2 000 €

TOTAL GENERAL 2020	262 370 €
---------------------------------	------------------

SUBVENTIONS DU CCAS AUX ASSOCIATIONS A OBJET SOCIAL OU SOLIDAIRE

AIDE ET ACTION EN ISÈRE	400 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	500 €
BANQUE ALIMENTAIRE	600 €
BOURSES À GOGO	400 €
ESPOIR SASSENAGE	400 €
LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE ...	1 500 €
LES ENFANTS DE SITARÂM	500 €
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	300 €
LES RESTAURANTS ET RELAIS DU COEUR	400 €

Bien accompagner vos projets immobiliers



Du haut de ses 32 ans, la Sassenageoise Laëtitia Da Silva a décidé de changer de vie professionnelle. Évoluant dans un tout autre secteur d'activité jusqu'à maintenant, cette jeune femme dynamique et mère de trois enfants a décidé de se tourner vers l'immobilier, après avoir suivi une formation complète en transaction immobilière : « *Je suis désormais négociatrice en immobilier au sein du groupe Valoris immobilier, c'est-à-dire que je m'occupe d'accompagner les particuliers et professionnels dans leur projet immobilier pour la vente et l'achat de tout type de biens. Je fais l'intermédiaire entre les propriétaires et les acheteurs dans les transactions de biens immobiliers, et suis à leurs côtés à toutes les étapes de la transaction, depuis la première visite jusqu'à l'emménagement* », explique Laëtitia Da Silva.

Ayant un rôle de conseil, elle peut vous « aiguiller » dans vos projets immobiliers, tant sur l'aspect technique, financier que juridique. Passionnée par son métier, Laëtitia Da Silva a hâte de mettre son expertise à votre service. Alors, si vous êtes un professionnel à la recherche d'un local pour développer votre entreprise, ou un particulier qui cherche la maison ou l'appartement de ses rêves, n'attendez plus, et contactez Laëtitia Da Silva !

INFOS : LAËTITIA DA SILVA, 07 70 30 85 89,
L.DASILVA@VALORIS-IMMOBILIER.FR.
FACEBOOK ET INSTAGRAM :
@LAETITIADASILVA.IMMOBILIER.

Envie d'une nouvelle tête ?

S'il est bien un service dit « non essentiel » qui a manqué aux Français(es) durant le confinement, c'est bien le coiffeur, car se faire une coloration ou se couper les cheveux soi-même ne s'improvise pas.

Alors si l'envie de changer de tête vous prend en cette rentrée, Eden Bevitori vous accueille dans son salon CL Coiffure Esthétique et Bien-être, avenue de Romans, avec son équipe.

À 36 ans, et avec 18 années d'expérience à son actif, Eden, sassenageoise depuis une vingtaine d'années, a repris le salon fin 2019 après avoir exercé dans différents salons à travers le département, et deux ans en tant que coiffeuse à domicile.

« *Nous sommes en mesure de proposer un moment de détente tout-en-un aux client(e)s lorsqu'ils/elles franchissent les portes du salon, puisqu'il y a aussi une cabine esthétique et bien-être, et un bar à ongles gérés par Ophélie Loulou. Ainsi, coupe, coiffure événementielle, maquillage, épilation, soin du corps, il y en a pour tous*

les goûts en un seul et même lieu », explique la gérante.

Coiffant aussi bien une clientèle masculine que féminine (également les enfants), l'équipe de CL Coiffure Esthétique et Bien-être s'adapte à vos envies et à votre état d'esprit du moment, que vous soyez d'humeur classique ou extravagante.

Enfin, il se dit que les points forts du salon sont la convivialité et les conseils. Et si vous jugez par vous-même ?

INFOS : CL COIFFURE ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE, 5 AVENUE DE ROMANS, 04 76 53 52 26, CLCOIFFUREESTHETIQUE@GMAIL.COM.

FACEBOOK : CL COIFFURE/ CL ESTHÉTIQUE,
INSTAGRAM : CL_COIFFURE/CL_ESTHETIQUE.
PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE
POSSIBLE : [HTTPS://WWW.LSRDV.COM/](https://www.lsrDV.com/)
CLCOIFFUREESTHETIQUE.



Citoyens, soyez alertés !



En cas d'événement exceptionnel en matière de risques majeurs (tempête, inondation...) survenant à Sassenage, la Ville met à votre disposition un service d'alerte (SMS, message vocal) afin de vous prévenir rapidement.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville [sassenage.fr](https://www.sassenage.fr) et cliquez sur « Alerte citoyens »

Il suffit alors de remplir le formulaire en ligne via « Inscription à Alerte citoyens ». Une confirmation d'inscription et le code d'administration de votre compte à conserver vous seront envoyés, et vous serez désormais informé(e)s si un événement survenait à Sassenage.

RÉSERVÉ
AUX SASSENAGEOIS(ES)
DE PLUS DE 70 ANS

QUESTIONNAIRE

Repas ou colis de Noël ?

Comme chaque année à la même époque, le CCAS sollicite les Sassenageois en âge de bénéficier des actions festives qu'il organise pour Noël, les invitant en effet à choisir entre le repas dansant à partager au gymnase des Pies, et le panier gourmand distribué à domicile. Pour 2020 aussi, l'habituel courrier postal est remplacé par ce questionnaire.

De quoi s'inscrire dans une démarche durable et économique, tout en garantissant le même service et la même bonne humeur en fin d'année !

Si vous habitez Sassenage et que vous êtes âgé(e) d'au moins 70 ans⁽¹⁾, ce questionnaire est pour vous, et à retourner au CCAS impérativement avant **vendredi 23 octobre 2020.**

(1) année de naissance antérieure ou égale à 1950. Si par ailleurs vous êtes installé(e) récemment sur la commune et que vous n'êtes pas encore recensé(e) auprès du CCAS, merci de joindre à ce questionnaire une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Au choix :

• PANIER GOURMAND

Distribué à domicile samedi 5 décembre entre 9h et 12h par les élus de la Ville et l'équipe du CCAS.

• REPAS DANSANT

Organisé mercredi 9 décembre à partir de 12h au gymnase des Pies.

IMPORTANT

Les conjoints de moins de 70 ans souhaitant participer au repas peuvent s'inscrire moyennant une participation de 32 €.

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée au CCAS.



Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
.....
.....
Etage :	Etage :
Code résidence ou bâtiment* :	Code résidence ou bâtiment* :
N° de téléphone :	N° de téléphone :

* à défaut, si vous choisissez le colis, vous risquez de devoir le récupérer au CCAS

Je souhaite :

- PANIER GOURMAND
- REPAS DANSANT

Je souhaite :

- PANIER GOURMAND
- REPAS DANSANT



Dans un souci d'organisation, merci d'avoir la gentillesse de retourner le présent questionnaire à l'accueil du CCAS, 1 avenue de Valence, avant **vendredi 23 octobre 2020.**

Aucune inscription en dehors de ce délai ne pourra être prise en compte et tout délai non respecté ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation.

CONTACT
CCAS • 1, avenue de Valence
04 76 26 34 90

Retrouvez toutes les informations concernant la gestion de vos données personnelles dans les mentions légales situées au bas du site sassenage.fr.

Jeux d'esplanade

L'esplanade de la mairie va prochainement accueillir un jeu pour enfants qui viendra compléter et agrémenter le projet de réaménagement de cet espace débuté il y a un an et demi. Il s'agit d'un équipement multifonctions qui permettra aux petits de plus de deux ans d'escalader, de glisser, de ramper, de se cacher..., de s'amuser en somme !



Des rues toutes belles

Dans le cadre du GER (gros entretien renouvellement), Grenoble-Alpes Métropole procède en ce moment même à la réfection des enrobés de chaussée des avenues des Buisnières et de la Falaise (à partir de la rue des Pies jusqu'à l'intersection avec l'avenue des Buisnières). Une intervention qui pourrait durer jusqu'au 16 octobre. Concrètement, des travaux de reprise de bordures et trottoirs, ainsi que des reprises des grilles de voirie, ont été réalisés. S'ensuivent rabotage et purge de voiries, nécessitant de barrer les deux rues, sans pour autant interdire l'accès aux riverains. Enfin, le bitume sera déposé en journée, puis le tapis la nuit pour minimiser l'impact sur la circulation.

Place au vert

D'ici plusieurs mois, la cour de l'école élémentaire des Pies pourrait subir des modifications afin de permettre une désimperméabilisation des sols. La bétonisation favorise en effet les îlots de chaleur, et empêche l'écoulement des eaux. Les services de la Ville travaillent donc de concert avec la direction de l'école, ainsi qu'un cabinet conseil, pour élaborer cet ambitieux projet de végétalisation, de gestion des eaux pluviales, afin de s'adapter au changement climatique.

Ambrosie : qui fait quoi ?

Un post sur Facebook ayant été à l'origine de nombreuses réactions, il semble important de préciser le rôle que chacun doit remplir en présence de cette plante invasive qu'est l'ambrosie, sur son terrain, ou pas...

Selon le ministère des solidarités et de la santé :

- Si des pieds d'ambrosie se trouvent sur votre terrain : assurez-vous ou faites-vous confirmer qu'il s'agit bien d'ambrosie. Puis agissez immédiatement en éliminant les plants avant la floraison (généralement entre début août et début octobre).

Si vous ne pouvez pas le faire vous-même, faites appel à une entreprise d'entretien d'espaces verts, une association réalisant ce type de travaux, ou contactez le coordinateur ambrosie de votre département.

- Si des pieds d'ambrosie se trouvent sur le domaine public ou si vous ne connaissez pas le propriétaire du terrain, contactez le service espaces verts de la Ville.

Le sujet étant désormais sensible au vu de la propagation de l'ambrosie, la Ville a nommé un conseiller délégué à la lutte contre les espèces invasives, spécialiste de l'éradication de cette plante.

INFOS : [HTTPS://SOLIDARITES-SANTE.GOUV.FR/SANTE-ET-ENVIRONNEMENT/RISQUES-MICROBIOLOGIQUES-PHYSIQUES-ET-CHIMIQUES/ESPECES-NUISIBLES-ET-PARASITES/AMBROISIE-INFO/ARTICLE/COMMENT-LUTTER-CONTRE-L-AMBROISIE](https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/article/comment-lutter-contre-l-ambrosie)



Déconstruction des ateliers

Les anciens ateliers du lycée technique Roger Deschaux sont en cours de destruction.

Outre les camions et engins de démolition classiques, l'emploi d'un concasseur est nécessaire pour mener à bien cette phase de chantier qui devrait durer jusqu'à mi-novembre environ.

On ne passe pas !

Cet été, le service espaces verts de la Ville a procédé à la mise en place de gabions⁽¹⁾ en limite est du parc de la résidence situé côté rue du Moucherotte.

Cet aménagement a pour but d'empêcher l'intrusion des véhicules sur cet espace. Il doit être complété par la copropriété qui procèdera à la plantation prochaine d'arbustes entre chaque module.

(1) Casiers constitués de fils de fer tressés, remplis de pierres.





Crédit photo : Christian Julliard

Miss Rhône-Alpes : Maëlys en lice !

L'élection de Miss Rhône-Alpes 2020 aura lieu à Villefranche-sur-Saône samedi 25 octobre.

Chloé Prost, Miss Rhône-Alpes 2020, remettra alors son titre en jeu, et entre autres postulantes au titre, on note la présence de la Sassenageoise Maëlys Pellet, actuelle 1^{ère} Dauphine de Miss Isère. Dans le contexte sanitaire actuel, l'élection aura lieu à huis clos et sera retransmise probablement sur une chaîne Youtube et sur les réseaux sociaux. Le public pourra voter par SMS (0,75 euros + coût d'un SMS) et ce vote permettra d'établir un top 10 des candidates, que le jury départagera pour élire la miss et ses dauphines.

Inutile de vous dire que Maëlys compte sur votre mobilisation le jour J pour espérer une place sur le podium et, pourquoi pas, décrocher la couronne qui lui permettra d'accéder à l'élection de Miss France le 12 décembre prochain.

INFOS : [HTTPS://WWW.COMITEMISSRHONEALPES.FR/](https://www.comitemissrhonealpes.fr/).



Accompagner l'hospitalisation

L'association Phares (Personnes Hospitalisées Âgées Réadaptation, Écoute et Soutien) recherche des bénévoles auprès des personnes âgées hospitalisées au CHUGA de Grenoble (à Michallon et au Centre de

Gériatrie Sud de l'hôpital Sud). Vous pourrez égayer la journée de personnes âgées en rejoignant une des équipes conviviales de l'association. Vous recevrez alors une formation et un accompagnement adaptés pour aller à la rencontre des personnes âgées hospitalisées et de leurs familles.

Tous les « talents » et les bonnes volontés sont les bienvenus, et chacun, en fonction de ses disponibilités, pourra apporter sa pierre à l'édifice. À noter que Phares recherche aussi des bénévoles pouvant participer régulièrement ou ponctuellement au développement de la communication, à l'organisation d'événements, ou à l'établissement de partenariats.

INFOS : PHARES, WWW.ASSOCIATION-PHARES.ORG, 06 30 50 16 42, ASSOCIATIONPHARES@CHU-GRENOBLE.FR.

Mener l'enquête avec le SMMAG

Le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) pilote une enquête d'ampleur afin de mieux connaître les modalités de déplacements des habitants des 359 communes qui composent la grande région grenobloise⁽¹⁾. Au total, ce ne sont pas moins de 7 500 ménages qui seront interrogés sur leurs habitudes de déplacements.

Aussi, du 28 septembre jusqu'à la fin du mois de novembre, vous pourrez être amené(e) à être interrogé(e) sur vos déplacements soit par le biais d'un entretien en face-à-face, soit par téléphone, ou même via un questionnaire en ligne.

(1) Composée de Grenoble-Alpes Métropole, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais et les communautés de communes du Trièves, de la Matheysine, de l'Oisans, du Grésivaudan, Cœur de Chartreuse, Bièvre Est, Bièvre Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère, Massif du Vercors, et une partie d'Entre Bièvre et Rhône.

Sassenage « à sec »

Suite à la dernière mise à jour de l'arrêté sécheresse, Sassenage est passée au seuil d'alerte sécheresse renforcée. Pour rappel, ce seuil implique pour tous les Sassenageois, la restriction des activités suivantes :

- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles équipées de lance « haute pression » ou recyclage de l'eau ;
- Interdiction de laver les réservoirs pour l'eau potable ;
- Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5 m³ à usage privé
- Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément et des espaces sportifs ;
- Interdiction d'arrosage des golfs, des jardins potagers et des stades de 9h à 20h (sauf dispositions spécifiques irrigation) ;
- Interdiction d'alimenter ou de vidanger les plans d'eau ;
- Interdiction de manoeuvrer des ouvrages hydrauliques ;
- Interdiction d'effectuer des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélèvement ;
- Interdiction de contrôler les points d'eau incendie.



PASS'SPORT CULTURE 2020/2021

Depuis 2011, et pour toute inscription dans une association sportive ou culturelle sassenageoise, la Ville donne un coup de pouce aux familles :
une remise de 15€ pour l'adhésion de tout enfant sassenageois jusqu'à 10 ans.

Date butoir de retour des dossiers : vendredi 16 octobre 2020.

Partie réservée à l'association

Association :

N° de téléphone :

Adresse du siège social :

Je soussigné(e), président(e), atteste sur l'honneur que l'enfant s'est acquitté du montant de la cotisation demandé (licence incluse).

Montant de la cotisation : (en €)

Cachet de l'association

Signature du président :

Partie à compléter par les parents

Parents :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Portable :

Signature :

Date : / / 2020

Enfant concerné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Pièces à fournir obligatoirement :

- Formulaire rempli et signé
- RIB
- Photocopie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Photocopie du livret de famille (parents et enfant(s))

Les dossiers incomplets ou retardataires ne seront pas traités.

Le dossier complet du pass'sport culture et à retourner au centre associatif Saint-Exupéry.
4 bis square de La Libération, 38360 Sassenage

Quand la musique est bonne !

Cette année 2020 a mis à l'épreuve bon nombre d'associations sportives ou socioculturelles, mais heureusement les animations et événements organisés par les clubs reprennent malgré les contraintes imposées par le contexte sanitaire. C'est ainsi qu'au Théâtre en Rond, samedi 17 octobre, le Judo Club de Sassenage présentera, en collaboration avec La Note Bleue, « Pop Vocal Project », un spectacle musical qui vous permettra de revivre le meilleur de la pop et du rock des années 70 et 80 (Queen, Toto, Abba, Stevie Wonder, Elton John, Lionel Richie, Michael Jackson, Van Halen, Police...), et bien plus encore ! Quarante artistes (chanteurs et musiciens) seront présents sur scène pour vous faire

vibrer, chanter et danser à travers un show musical et vocal explosif.

Réservez rapidement votre place car il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde !

INFOS : « POP VOCAL PROJECT », SAMEDI 17 OCTOBRE AU THÉÂTRE EN ROND, TOUS PUBLICS, DURÉE : 2H AVEC ENTRACTE.

TARIFS : 20 € ; RÉDUIT : 18 € ; - DE 13 ANS : 10 €.

BILLETTERIE : LANOTEBLEUE38.COM, 06 17 60 18 65 OU JUDO-SASSENAGE. WEEBLY.COM, 06 87 04 53 29.



Les bourses sont de retour !

L'association Bourses à gogo a décidé de rouvrir la bourse vêtements et puériculture. Un nouveau fonctionnement correspondant à la situation sanitaire actuelle a été mis en place :

- Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires. Du gel hydroalcoolique sera à disposition du public
- Un maximum de 5 personnes pourra se tenir dans la salle de la bourse simultanément. Le temps de présence sera limité et la distanciation respectée.
- Pour accélérer le temps d'enregistrement afin de diminuer l'attente, les vêtements devront être propres et repassés.
- Les paniers à l'entrée étant supprimés, il est demandé de venir avec ses propres sacs.
- En fin de dépôt, une désinfection du linge sera effectuée.

Bourses à gogo se réjouit de vous retrouver et met tout en œuvre pour offrir un accueil chaleureux malgré toutes les contraintes.

Mais n'oubliez pas, il est important de respecter ses consignes, la « survie » de la bourse est en jeu !

INFOS : BOURSES À GOGO, 04 76 26 34 90 (CCAS).

La ludo de nouveau dans la place !

Bonne nouvelle pour les amateurs de jeux en tout genre ! La ludothèque a rouvert ses portes mercredi 23 septembre et est accessible au public :

- le lundi de 9h à 11h30
- le mercredi de 9h à 11h30 et 14h à 17h
- le vendredi de 9h à 11h30

Néanmoins, crise sanitaire oblige, un système de réservation pour le jeu sur place a été instauré afin de pouvoir limiter le nombre de personnes présentes (quinze maximum) simultanément dans les locaux. L'entrée reste libre pour le prêt de jeux. Un nettoyage des mains avant d'entrer est exigé, et le port du masque requis pour les plus de onze ans.

INFOS ET RÉSERVATIONS :

LUDOTHEQUE@SASSENAGE.FR OU 04 76 26 85 89 OU 04 76 26 34 90

En octobre au Théâtre en Rond...

HUMOUR

TANGUY PASTUREAU N'EST PAS CÉLÈBRE

Tanguy Pastureau

Samedi 3
octobre
à 17h30
et 20h30

Théâtre en Rond
6 rue François Gerin, 38360 Sassenage • Infos : 04 76 27 85 30 • info@theatre-en-rond.fr • www.theatre-en-rond.fr

HUMOUR

JE PIONCE DONC JE SUIS

Michaël Hirsch

Samedi 10
octobre

Théâtre en Rond
6 rue François Gerin, 38360 Sassenage • Infos : 04 76 27 85 30 • info@theatre-en-rond.fr • www.theatre-en-rond.fr

6 rue François Gerin, 38360 Sassenage
Tél : 04 76 27 85 30 • info@theatre-en-rond.fr
www.theatre-en-rond.fr

Théâtre en Rond

SOIRÉE JEUX FAMILIALE

VENDREDI 2 OCTOBRE *
de 20h à 22h30
dans la salle de l'Espace Familles

À partir de 6 ans
1,60 € par participant
Inscriptions et renseignements au
04 76 26 34 90

Port du masque obligatoire
*Sous réserve des protocoles sanitaires en vigueur

L'ASSOCIATION DE BOTANIQUE DAUPHINOISE GENTIANA,
LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ISÈRE,
LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES,
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE ET LA MÉDIATHÈQUE L'ELLIPSE PRÉSENTENT :

LES FLEURS SAUVAGES

DU MARDI 6 OCTOBRE
AU SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020



DU MARDI 6 OCTOBRE AU SAMEDI 28 NOVEMBRE

EXPOSITION « L'HERBIER D'ÉMILIE VAST »

TOUT PUBLIC

MERCREDI 7 OCTOBRE

DE 16H À 16H30 ET DE 16H40 À 17H10

CROQ'LIVRES : « HISTOIRE DE GRAINES »

DE 3 À 6 ANS, SUR RÉSERVATION

MERCREDI 14 OCTOBRE

DE 10H À 11H

BALADE DÉCOUVERTE DE LA FLORE SAUVAGE LOCALE

TOUT PUBLIC, SUR RÉSERVATION

DE 11H À 12H

ATELIER « BOMBES À GRAINES »

À PARTIR DE 8 ANS, SUR RÉSERVATION



À LA SUITE DE LA BALADE DÉCOUVERTE
ET DANS LE CADRE DU PROJET « SÈME SAUVAGE »,
UNE GRAINOTHÈQUE SUR LES FLEURS SAUVAGES
SERA PRÉSENTÉ À LA MÉDIATHÈQUE !

INFOS :

MÉDIATHÈQUE L'ELLIPSE

5, RUE DES BLONDES, SASSENAGE

TÉL. : 04 76 85 95 55

ELLIPSE-MEDIATHEQUE@SASSENAGE.FR

Port du masque obligatoire





C'est la rentrée

Après un printemps dense en gestion quotidienne et continue (élections, confinement...), je suis heureux de vous retrouver. Sassenage a été relativement épargnée par le virus, mais restons prudents et vigilants.

La rentrée reste chargée pour répondre aux attentes de chacun, bien légitimes mais chronophages en mobilisation des élus et des services de la Ville.

Nous venons de recevoir le rapport final du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, effectué au premier semestre 2019 sur la gestion communale de 2013 à 2018. Ce rapport fera l'objet d'un dossier détaillé dans le numéro de novembre de Sassenage en pages. Toutefois, c'est un audit administratif qui permet de rectifier certaines actions au regard des textes et lois, toujours plus nombreux et complexes en matière de gestion publique.

Un point positif : pas d'irrégularité constatées, seulement des recommandations que nous allons suivre, même si certaines ont déjà été engagées depuis 2019. La CRC relève une gestion exemplaire du Partenariat Public Privé (PPP) concernant l'éclairage public, avec des résultats bien meilleurs que ceux envisagés. Un point également relevé sur les marges de manœuvre financières faibles du fait d'un taux élevé des taxes communales. Toutefois au regard des équipements publics, la Ville n'a pas de besoin en investissements nouveaux, donc pas d'emprunt ni d'augmentation des taux en prévision. Je rappelle quand même que l'audit a été effectué avant la baisse des taux que nous avons engagée en 2019. Actuellement, nous sommes en-dessous des taux des communes de l'agglomération, en comparaison à la population et aux équipements publics.

Les autres points concernent la gestion administrative des employés, qui sont bien considérés dans notre commune. Ce que nous, élus, estimons normal eu égard à la fonction de service au public, lequel est largement reconnu sur Sassenage.

Christian COIGNÉ

Les modalités d'expression des groupes siégeant au conseil municipal sont prévues dans le règlement intérieur du conseil municipal. La Ville dispose de six mois, à compter de l'élection, pour soumettre au vote la délibération portant sur ce règlement. En attendant, c'est le règlement antérieur qui s'applique pour les expressions politiques des deux groupes dans Sassenage en pages.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE S'UNIR POUR SASSENAGE

Un début de mandature chargé

Nous tenons en premier lieu à remercier les 48 % des électeurs qui nous ont soutenus et nous remercions le choix de ceux qui ont accordé leur confiance à la liste de Mr Coigné.

Les sujets ont été nombreux lors des 2 derniers conseils municipaux, notamment :

- Budget 2020 voté en juillet, pour lequel nous avons fait des propositions d'améliorations, par exemple, au sujet de la mobilité et du CCAS.
- Rapport sévère de la Cour Régionale des Comptes sur la gestion municipale de 2013 à 2018 auquel fut consacrée une grande partie du Conseil Municipal du 14 septembre. Il est riche en informations sur le fonctionnement de notre ville. Nous prenons acte de la situation financière difficile de la commune. Vous trouverez le lien vers ce rapport ainsi que la synthèse de notre analyse sur notre site web.

Par ailleurs, suite à l'ouverture de la classe à l'école Rivoire, à la fermeture de celle de l'école des Pies et à la polémique qui en a résulté à travers les articles du DL, nous tenons à réaffirmer que notre groupe ne souhaite pas entrer dans un conflit politique avec le groupe majoritaire. Nous souhaitons participer de manière constructive aux projets de notre commune en contribuant aux travaux du Conseil Municipal.

Nous serions heureux de vous rencontrer et de dialoguer avec vous, contactez-nous.

Toutes nos contributions sur :

Site web : www.sunirpoursassenage.fr

Facebook : www.facebook.com/sunirpoursassenage

Mail : contact@sunirpoursassenage.fr

Farid Benzakour, Marie-Laure Mayoud, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE POUR SASSENAGE, UNE FIERTÉ PARTAGÉE

Ensemble, au service de tous

Après un début d'année chaotique, le conseil municipal a enfin été installé le 10 juillet.

Avec 52,13 % des suffrages exprimés en faveur de notre liste, les Sassenageois nous ont renouvelé leur confiance. Cette légitimité réaffirmée nous est précieuse, et nous, Groupe Majoritaire, en sommes sincèrement reconnaissants.

Merci à toutes et tous pour votre soutien. Et que celles et ceux qui n'ont pas fait ce choix soient assuré(e)s de notre attachement à représenter et défendre l'ensemble des habitant(e)s, et que l'intérêt général prime sur toute autre considération particulière, partisane, géographique... Nous en avons déjà largement fait la preuve, en effet toujours soucieux de répondre aux besoins et de préserver le cadre de vie de tous les Sassenageois, sur tout le territoire communal.

Dernier exemple en date, les nombreuses actions et autres mesures de soutien mises en œuvre pour accompagner personnes fragilisées, familles, commerçants..., au titre de la gestion de crise. Elles en sont l'expression indiscutable, témoignant aussi de cette solidarité que nous avons su incarner tous ensemble avec conviction. Merci à tous.

Cette rentrée a été particulière, mais nous avons su faire preuve d'agilité pour assurer des conditions d'accueil et de sécurité optimales, pour rassurer, et pour traduire encore cette solidarité qui nous est si chère. La gratuité de la médiathèque est la première mesure phare que nous avons d'ailleurs adoptée. Un symbole. Une réalité.

Jérôme Merle, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Mylène Gourmand, Michel Vendra, Brigitte Gallo, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Roxane Gonsalez, Daphné David, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Benjamin Torelli, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Ravetto, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada.



VIVRE À SASSENAGE

NOUVELLE RÉSIDENCE HAUT DE GAMME



Résidence située au sein d'un domaine doté d'un grand et magnifique parc

Espaces de vie confortables et lumineux, prolongés par de belles terrasses spacieuses & de prestations de qualité

En bas de chez vous, retrouvez les services  **citiz** &  **mycolisbox** BY DECAVEUX



TRIGNAT.FR

04 76 15 21 21



FAURE VERCORS

VOUS TRANSPORTE
SELON TOUS VOS BESOINS

- Transports réguliers & scolaires
- Tourisme d'affaires
- Dessertes d'aéroports & de stations
- Transport haut de gamme
- Créateur de voyages
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Réceptif de congrès événementiel

www.faurevercors.fr

21 avenue de la falaise 38 360 SASSENAGE
Tél : 04 76 880 880

★ DMV CARS ★

Achat, vente,
nettoyage et entretien
des véhicules légers

3, rue du Sornin
38360 SASSENAGE

07 68 72 52 82

07 58 47 78 32

dmvcars38@gmail.com



ici votre publicité



04 76 44 63 76

DU SAMEDI 17 OCTOBRE AU DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE

Halloween



2020

AUX CUVES DE SASSENAGE

VISITE TERRE-IFIANTE!

POUR LE GPS :
PLACE LOUIS REVERDY
38360 SASSENAGE

Les esprits sont de sortie aux Caves de Sassenage ! Venus du fin fond de la terre, ils traversent la grotte pour ressurgir une nouvelle fois dans le monde des vivants. Tu peux visiter leur antre, mais prends garde à toi car ils détestent tout ce qui ne leur ressemble pas. Déguise-toi pour ne pas être découvert ! Pour cette occasion, la grotte est décorée sur le thème d'Halloween, son et lumière compris, distribution de bonbons à la sortie !

DÉPARTS DES VISITES

INDIVIDUELLEMENT :

- Du samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre : visites à 15h et 16h30
- Le samedi 31 octobre : départ des visites toutes les 30 minutes de 14h à 20h

POUR LES GROUPES (20 PERSONNES MINIMUM) :

- Tous les jours de 9h à 13h30 sur rendez-vous

*Réservations conseillées (obligatoires pour les groupes)
Attention : places limitées !*

*Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur
Port du masque obligatoire pour les adultes
et les enfants à partir de 11 ans*

 facebook.com/GrotteLesCavesdeSassenage

 instagram.com/grottecaves_sassenage

Infos et réservations :

04 76 27 55 37 ou grottes@sassenage.fr

